

# LES ENDEUX DE L'EAU

25 mars 2025

### L'EAU?

L'eau est l'un des éléments les plus présents sur Terre, nécessaire à la vie et central dans de nombreuses activités humaines.

Elle est une ressource inégalement répartie sur Terre. Bien que la France ne manque structurellement pas d'eau, les effets du **changement climatique** se font déjà sentir :

> -14% de la ressource en eau en France

32 jours consécutifs sans pluie significative et consécutifs (hiver 2022-2023)

## SESTION ET PLANIFICATION DE L'EAU

En France, les ressources en eau sont gérées par bassin hydrographique, au nombre de 12.

- Les <u>agences de l'eau</u> sont les principaux organes de financement de la politique de l'eau dans les bassins
- Pour chaque bassin, le comité de bassin grandes arrête les orientations élaborant le SDAGE
- Les commissions locales de l'eau élaborent et assurent le suivi du SAGE\*

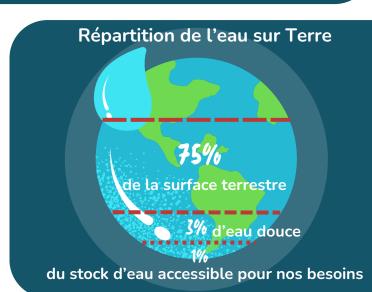


**SDAGE**\* : schéma directeur de l'aménagement et de gestion des eaux

**SAGE\*** d'aménagement et de gestion des eaux

Comités de bassin

Commissions locales de l'eau







26% Eau potable

12% Centrales électriques



5% Usages industriels

### QUELS ENDEUX POUR LESTPE-PME?

L'eau est une ressource indispensable à un très grand nombre d'activités économiques, en particulier industrielles (papeterie, automobile, textile etc.) et agricoles.

Les enjeux de la ressource en eau pour les entreprises sont les suivants :

- Enjeux qualitatifs: la qualité des eaux liée à la pollution (nitrates, pesticides, microplastiques, PFAS...), rejet des eaux usées, épuration...
- Enjeux quantitatifs : changement climatique (multiplication des inondations, sécheresses et orages), raréfaction de la ressource, prélèvements de l'eau, sobriété hydrique, réutilisation des eaux usées traitées, conflits d'usage...

### FOCUS PLAN EAV: 53 MESURES

Présenté en mars 2023, le "Plan d'action <u>'eau</u>" a pour objectif de :

- garantir l'eau pour tous, de qualité et des écosystèmes préservés. • améliorer la réponse aux crises de
- sécheresse

→ <u>**53 mesures**</u> visant à répondre à 3 enjeux

A noter qu'un <u>plan eau pour les territoires d'outre-</u> mer existe depuis 2016.

Pour toutes les filières économiques : plan de sobriété pour contribuer à l'objectif -<u>10% d'eau prélevée d'ici 2030</u>

Faciliter la réutilisation des eaux usées traitées : lever les freins réglementaires

Une tarification progressive de l'eau mise en œuvre dans certains territoires

mesures sectorielles secteurs les plus consommateurs en eau (agriculture, industrie, bâtiment...)

# REDEVANCES [S]

Les agences de l'eau perçoivent des <u>redevances en provenance de tous</u> les usagers de l'eau, dont certaines sont payées directement ou indirectement par les entreprises (industriels, agriculteurs...)

Elles sont redistribuées afin de proposer des aides financières notamment aux entreprises pour réaliser différents projets (lutte contre la pollution de l'eau, protection de la santé, préservation de la biodiversité, etc.)

<u>Au 1er janvier 2025, plusieurs évolutions des redevances existantes ont</u> eu lieu. Pour en savoir plus, cliquez ici.

### RESSOURCES UTILES

- Plan eau de 2023 : https://www.ecologie.gouv.fr/politiquespubliques/plan-daction-gestion-resiliente-concertee-leau • Pour s'informer sur les restrictions d'eau en période de
- <u>sécheresse</u> : https://vigieau.gouv.fr/
- Pour approfondir le sujet : https://www.cieau.com/
- Pour en savoir plus sur les enjeux pour les entreprises, ici